

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.
présents	9	
votants	10	

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 29 novembre 2024

**PRESENTS** : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. SEON J.  
BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L.  
VACHON T.

**EXCUSÉ** : M. GIANDOLINI D.

**ABSENTE** : Mme PADEL S.

**PROCURATION** : M. GIANDOLINI D. a donné procuration à M.  
VILLARD C.

**Secrétaire élu pour la durée de la session** : M. VACHON T.

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association Familles Rurales de Grammond pour l'aider à financer son matériel informatique.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 600 € à l'association Familles Rurales de Grammond.

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.  
Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
Thierry VACHON,



Le Maire,  
P. CARTERON,



Transmis au représentant de l'Etat le 19 décembre 2024

Publié le 19 décembre 2024